



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer de la peau

Question écrite n° 110534

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la progression en France du nombre de cancers de la peau. Chaque année près de 80 000 à 90 000 nouveaux cas sont diagnostiqués. Le mélanome, cancer de la peau le plus agressif, est responsable de 1 000 décès par an et 8 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Ce type de cancer est en croissance de 10 % par an. Si le mélanome est très agressif quand il est dépisté tardivement, une exérèse est toutefois suffisante lorsqu'il est diagnostiqué à temps. Il souhaite donc connaître les mesures de prévention et de dépistage que compte mettre en place le Gouvernement pour lutter contre ce fléau.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110534

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2011, page 5980

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)